

2014/6317 - Garantie sollicitée à hauteur de 50 % par la SCI FCMB Lyon pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 2 500 000 euros - Opération : construction d'un bâtiment de formation pour la Fédération Compagnonique des Métiers du Bâtiment sur le site de l'ancienne friche RVI situé 84, avenue Lacassagne à Lyon 3e (Direction des Finances) (BMO du 20/01/2014, p. 254)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Il s'agit, Monsieur le Maire, mes chers Collègues, d'un rapport ayant trait à une garantie d'emprunt qui a reçu un avis favorable de la Commission.

Mme PANASSIER Catherine : La présentation de ce rapport nous donne l'occasion de souligner la transformation progressive de cette friche RVI en un véritable campus de la formation professionnelle et des métiers, probablement le plus grand d'Europe et de dire toute l'importance qu'accorde la Majorité municipale et ses partenaires, notamment la Région et le Grand Lyon, à cette création.

En effet, avec l'implantation de l'école de la Croix Rouge qui prépare notamment aux métiers d'infirmier, l'AFPIA, déjà présente sur le site qui forme aux métiers de l'ameublement, l'extension aujourd'hui terminée de la SEPR que l'on ne présente plus, la construction des nouveaux locaux de la Fédération Compagnonique des métiers du bâtiment (notamment grâce au rapport qui vous est présenté ce soir) et l'arrivée prochaine des ateliers de l'école Ecohl Cité et de l'école Emile Colh, dont on connaît tous la réputation, ce campus regroupera plus de 5 000 étudiants.

Implanter un tel campus au cœur de la ville, c'est dire la considération que l'on porte à la formation professionnelle, à l'apprentissage, à la formation en alternance, à l'acquisition de savoirs faire. Je pense à tous ces jeunes qui vont pouvoir en profiter et trouver là l'occasion d'un développement personnel qu'ils ne trouveraient probablement pas dans la voie de l'enseignement général. Et nous pouvons vraiment nous réjouir du fait que ce projet soit porté par des organismes qui ont une éthique, profonde et ancrée dans leur histoire, dans leur conviction, dans leur pédagogie, qui partagent des valeurs qui redonnent du sens aux mots « travail », « effort », « épanouissement de soi », « respect du travail bien fait, de l'environnement, des autres » et bien sûr, au mot « métier ».

Je pense aussi aux entreprises qui vont ainsi bénéficier d'hommes et de femmes bien formés et n'oubliions pas, comme le disait François Perroux, que «l'homme demeure la première ressource de l'entreprise».

De plus, la création de ce campus s'envisage dans le cadre d'une opération de requalification totale de ce secteur qui en avait vraiment besoin. Et demain, les habitants du quartier pourront bénéficier d'un parc public, d'une jolie bibliothèque de quartier et d'un gymnase ; et les étudiants, d'une résidence de 200 logements construite par GLH et gérée par Habitat jeunes.

Je terminerai en rappelant les grands principes qui nous ont guidés tout au long de l'élaboration de cet ambitieux projet :

- l'attention particulière portée aux aspects écologiques et environnementaux, dans l'aménagement des espaces verts, mais également dans les constructions ;

- la volonté de s'inscrire dans l'esprit du lieu, dans son histoire, dans la mémoire des hommes et des femmes qui ont travaillé dans ces usines (on les appelait les usines Berliet quand j'étais petite), de la fierté de leurs métiers qu'ils pouvaient partager, même si les conditions de travail pouvaient être difficiles, de ce qu'ils ont apporté à la ville, à son économie, à sa réputation ;

- la qualité des constructions et il faut ici souligner le travail des architectes qui ont su se nourrir de l'esprit du projet, s'inscrire dans cette volonté de conjuguer l'histoire et le futur en sauvegardant des éléments symboliques du patrimoine comme les sheds, la verrière ou encore, le mur des usines rue Feuillat.

D'ores et déjà, des éléments sont visibles, mais c'est au cours de l'année 2015, avec la progression des constructions et des réhabilitations, que l'on prendra pleinement conscience de la transformation exceptionnelle de ce site.

Un grand merci à Gilles Buna, qui, cela a déjà été souligné, s'est impliqué sur l'ensemble des dossiers d'urbanisme et d'architecture de notre ville, et particulièrement sur ce dossier.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. On voit des dossiers qui changent un quartier. Je vous rappelle qu'à l'époque, c'était la friche RVI et que maintenant, comme vient de le dire Catherine Panassier, ce sont 5 000 étudiants qui vont être là. Bien sûr que ça redynamise un quartier !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)